AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 16-3-70 070113

PUBLICATION PÉRIODIQUE :

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - 21, Route de Seurre - 21 BEAUNE - Tél. 5.17 - 9.57

ABONNEMENT ANNUEL

COTE-D'OR - DOUBS - HAUTE-SAONE - JURA - SAONE-ET-LOIRE - TERRITOIRE DE BELFORT - YONNE - NIÈVRE

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 X.

Supplément N° 1 au bulletin 114 de Mars 1970

PRINCIPAUX ENNEMIS ET TRAITEMENTS DU MAIS

I - Ravageurs et parasites nécessitant des traitements préventifs du sol ou des semences :

1 - Animaux nuisibles

Les plus dangereux sont souvent les larves de taupins, jaunes et filiformes, aux téguments durs causant de graves dégâts aux jeunes plants dont elles rongent la base des tiges et les larves du hanneton commun ou vers blancs qui détruisent les racines.

Contre ces ravageurs on conseille la désinsectisation complète du sol ou les traitements en localisation sur les lignes au moment du semis. Ces opérations sont surtout nécessaires s'il s'agit de cultures faites après prairies ou lorsque des vols importants de hannetons ont eu lieu l'année précédente ou sont à prévoir lors du printemps.

L'aldrine, l'heptachlore à 3 ou 4 Kgs hectare de matières actives, le chlordane (6 Kgs) et le parathion (6 Kgs) peuvent être utilisés juste avant le semis ou sous forme de microgranulés s'il s'agit de localisation sur les lignes, procédé efficace et moins coûteux demandant un équipement spécial des semoirs.

Pour les sols déjà désinsectisés ou peu contaminés, un simple enrobage des semences avec une spécialité à base d'heptachlore aux doses indiquées par les fabricants peu suffire. On évitera le lindane toxique pour la végétation des maïs lors de la germination.

Ces traitements (sols et semences) auront aussi une certaine efficacité contre les blaniules, petits mille-pattes de 15 mms de long s'attaquant aux graines en cours de germination et dangereux par temps froid, lorsque le germination du maïs est lente ainsi que contre les larves de la mouche des semis creusant des galeries dans les grains et les jeunes plantules. S'il y a des scutigérelles autres mille-pattes très petits, 5 mms, très mobiles et dévorant les racines on préfèrera le parathion.

On ajoutera avec avantage un corvifuge (anthraquinone) destiné à prévenir les dégâts causés par les corbeaux, les pies. Rappelons à ce sujet qu'il existe maintenant des procédés de lutte acoustique permettant d'éloigner les corbeaux par l'émission répétée des cris d'alarme de ces oiseaux chargés du rôle de guetteurs, mais les détonateurs à acétylène (type Tonnefort) moins coûteux conservent tout leur intérêt.

2 - Maladies

Le fusarium roseum (fusariose) et le pythium de baryanum sont des maladies cryptogamiques entrainant de fortes pertes par "fonte des semis". Le captane, thirame (T.M.T.D) difolatan et mancozèbe seront les fongicides a préférer pour lutter contre ces maladies. Surtout exclure les produits organo mercuriques très dangereux pour la végétation du maïs à sa germination.

Il existe des spécialités mixtes comportant trois produits (fongicide - insecticide - corvifuge) ou seulement deux d'entre eux.

Les semences sont en général traitées par les organismes distributeurs. Il conviendra de s'assurer de la nature du traitement et d'ajouter, le cas échéant, au moment du semis le ou les produits manquant, de préférence à l'aide d'un appareil mélangeur hermétiquement clos. Ces opérations préventives de traitement du sol et des semences sont indispensables et souvent à la base d'un bon départ de la végétation du maïs, conditionnant la future récolte.

II - Ravageurs dangereux dans nos régions au cours de la végétation :

P/292

Animaux nuisibles

Certaines années quelques uns de ces parasites peuvent nécessiter des in-

.../...

terventions locales ou plus étendues selon leur virulence antérieure ou l'apparition de conditions favorables à leur développement.

Oscinies : ce sont de petites mouches donnant naissance à des larves provoquant d'abord un jaunissement de la dernière feuille des jeunes plantules puis une déformation et un enroulement des feuilles, entravant ainsi la végétation des plantes qui s'épaississent et tallent. Les tiges principales peuvent être détruites. L'heptachlore est conseillé en désinfection des semences à 40 Grs de matière active au quintal. Mais la protection des plantules peut être assurée en cas de fortes attaques par des pulvérisations de dieldrine ou de zeidane (D.D.T.) à 50 Grs de matière à l'hectolitre à raison de 1.000 à 2.000 litres à l'hectare, appliquées dès la levée et 10 à 14 jours plus tard.

Petites limaces grises : elles détruisent le limbe des jeunes plantes. Les spécialités (en granulés ou pulvériation) à base de métaldéhyde ou de mercaptodiméthur seront efficaces surtout si les traitements sont faits dès le début des attaques.

Courtilières : ce sont de gros insectes de 4 à 5 cms munis de pattes fouisseuses creusant des galeries superficielles et coupant les plantules au ras du sol et surtout dangereux dans les terres légères et humifères. Le chlordane, l'aldrine, la dieldrine ou l'heptachlore épandus le soir d'une journée chaude sous forme d'appât sont efficaces.

Vers gris et tipules : les chenilles de noctuelles ou vers gris que l'on trouve enroulées sur les collets des plantes près de la surface du sol, atteignent 5 cms et peuvent causer d'importants dégâts jusqu'en juillet. De même que les larves noires des tipules dangereuses sur maïs après prairies. Dès l'apparition des premiers dommages il convient de pulvériser abondamment sur la base des plantes et à raison d'au moins 800 litres à l'hectare l'un des insecticides suivants aux doses de matières actives indiquées : aldrine 2 Kgs - dieldrine 750 Grs - D.D.T. 6 Kgs chlordane 4 Kgs - toxaphène 3 Kgs.

Mais ce procédé ne détruira que les jeunes chenilles. Celles plus âgées pourront être combattues par l'emploi d'appâts attractifs composés de son 100 Kgs pour un hectare - eau 15 à 60 litres et de l'un des produits suivants (doses en matières actives) : aldrine ou dieldrine 400 Grs - heptachlore 300 Grs - lindane ou chlordane 400 Grs - D.D.T. 1.000 Grs - toxaphène 500 Grs.

Pyrale du maïs : de ce papillon sont issues de grosses chenilles rongeant l'intérieur des tiges et des épis. Les baisses de rendement peuvent être sensibles. Le bris des tiges parfois très important rend la récolte difficile et provoque la pourriture de nombreux épis touchant le sol.

Des essais contre ce ravageur ont mis en évidence l'intérêt des granulés insecticides à base de D.D.T. (1.500 grs matière active hectare), de fénitrothion et d'heptachlore épandus sur les cornets des feuilles au moment où apparaissent les épis mâles. Un seul traitement est alors suffisant pour protéger la culture, mais celui-ci ne s'avère rentable que si la contamination est supérieure à une larve en moyenne par plante.

En dehors de l'épandage manuel quelque peu désuet mais utilisable sur de petites surfaces on peut employer sur de grandes surfaces un matériel adapté (enjambeurs ou traitements aériens). Le broyage et l'enfouissement profond avant l'hiver des tiges de maïs permet une diminution importante des risques de contamination l'année suivante.

Maladies

Elles sont nombreuses mais seuls le charbon du maïs, la verse causée par la fusariose et la pourriture des épis sont parfois nuisibles dans nos régions. Sauf pour la fusariose justiciable de la désinfection des semences il n'existe pas de traitements chimiques. On préfèrera les variétés les moins sensibles à ces maladies. Il conviendra d'éliminer soigneusement à la récolte le plus possible d'épis malades et d'utiliser des cribs bien aérés.

LE DESHERBAGE DU MAIS

La concurrence des mauvaises herbes peut provoquer des baisses de rendements très sensibles sur maïs. Ces cultures doivent donc rester propres de la levée à la récolte.

Divers produits herbicides peuvent être utilisés à cette fin. Leurs doses sont toutes indiquées en matière active à l'hectare.

1 - Produits pouvant être employés en pulvérisation avant et après semis et sans danger pour le maïs :

Les triazines : simazine et atrazine

Elles sont actives contre de nombreuses adventices dicotylédones ou graminées et sans action sur le maïs. Les doses d'emploi sont variables selon la nature des sols:

Sols argileux ou limoneux : des doses faibles de 1 à 2 Kgs hectare sont suffisantes. Les produits

.../...